

167 PRIMAIRE ANTI-REMONTÉE D'HUMIDITÉ

1/2



LES + PRODUIT

- ▶ Spécial dallage sur terre-plein
- ▶ Résiste à la contrepression
- ▶ Bon pouvoir de pénétration
- ▶ Neuf et rénovation
- ▶ Intérieur / extérieur

CONSOMMATION

- ▶ Résine : 300 à 800 g/m² suivant la porosité et la nature du support
- ▶ Sable : 4 kg/m²

DESCRIPTION

- Résine époxydique incolore bicomposante destinée à constituer une barrière contre les remontées d'humidité capillaires des supports avant la pose d'un revêtement de sol.
- Associée au **SABLE GS 20***, ou au primaire **164 PROLI PRIM RAPID***, **167 PRIMAIRE ANTI-REMONTÉE D'HUMIDITÉ** sert également de primaire d'accrochage sur support fermé.
- Permet le traitement des fissures ou de reprofilage par ajout de **SABLE GS 20*** en coulis ou en mortier.

DOMAINES D'APPLICATION

- Sols intérieurs et extérieurs (hors planchers chauffants et étanchéité ou cuvelage)

■ SUPPORTS ADMISSIBLES

Sols intérieurs

- Dallage sur terre plein
- Dalle et plancher béton
- Chape ciment
- Chape ou dalle fermée à l'hélicoptère

Sols extérieurs

- Dallage sur terre-plein
- Dalle béton
- Chape ciment

Rénovation

- Ancien carrelage poncé
- Ancienne tomette poncée

■ PRODUITS ASSOCIÉS

- Enduit de lissage
- Enduit de ragréage
- Enduit de dressage
- Mortier-colle (C2 minimum)
- Chape rapportée
- **SABLE GS 20***
- **588 ENDUIT D'ÉTANCHÉITÉ***
- **164 PROLI PRIM RAPID***
- **598 PROLI IMPER***

CARACTÉRISTIQUES

- **Composant A** : résine (translucide)
- **Composant B** : durcisseur (translucide)
- **Densité** : 1,09 ± 0,04
- **Extrait sec** : 100 %
- **Classement** : inflammable

PERFORMANCES

- **Durée pratique d'utilisation à 23°C (500 g)** : 25 min ± 5 min
- **Viscosité à 23°C** : 600 ± 50 mPa.s
- **Dureté shore D après 7 j à 23°C** : > 75
- **Recouvrement par le revêtement de sol à 23°C** : > 16 h
- **Perméabilité à la vapeur d'eau** : 5,71 mg/m²/h/mm(Hg)
- **Taux de transmission de vapeur d'eau** : 1,21 g/m²/jour
- **Adhérence au béton sec** : 2,8 MPa (rupture 100 % béton)
- **Adhérence sur support humide à 10°C** : 2,8 MPa

MISE EN ŒUVRE

Se référer aux CPT et DTU du CSTB en vigueur pour la mise en œuvre des produits.

■ PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports admis sont les dallages, dalles, planchers et chapes, conformes aux textes en vigueur, Normes DTU, CPT.
- Le béton devra être âgé d'au moins 28 jours, les chapes d'au moins 21 jours.
- Le support devra être propre, exempt de toute souillure. Il pourra être humide mais sans ressuage, d'aspect mat. Sa cohésion sera supérieure à 1 MPa pour les bétons, et supérieure à 0,8 MPa pour les chapes.
- Les supports seront préparés par tous les moyens adaptés : grenailage, rabotage, ponçage, suivi d'une aspiration soignée à l'aspirateur industriel. En aucun cas la texture de surface ne devra être lisse.
- Après préparation : le support ne devra pas présenter d'inégalités supérieures à 5 mm sous la règle de 2 m.
- Toutes les préparations des supports (traitement des fissures, points singuliers, reprofilages visant à obtenir une bonne planéité...) seront réalisées à l'aide de **167 PRIMAIRE ANTI-REMONTÉE D'HUMIDITÉ** confectionné en coulis ou en mortier par addition de **SABLE GS 20*** propre et sec.

167 PRIMAIRE ANTI-REMONTÉE D'HUMIDITÉ

2/2

POUR UN CHANTIER RÉUSSI

- ▶ L'application est possible sur supports humides mais sans ressuage
- ▶ La surface doit être mate et l'humidité résiduelle $\leq 6\%$
- ▶ Dans le cas de murs maçonnés de bâtis anciens, créer une coupure de capillarité avec 232 PARINJECTION*

CONDITIONNEMENT

- ▶ Résine : kit de 10 kg
- ▶ Sable : sac de 25 kg

CONSERVATION

- ▶ **24 mois** à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, et stocké à l'abri du gel, des fortes températures et de toute source de chaleur

GARANTIE

- ▶ R.C. fabricant

Dans le cas d'un carrelage existant

- S'assurer qu'il n'y ait pas plus de 10 % de carreaux non adhérents, sinon, déposer l'ensemble de la surface.
- S'assurer de la parfaite adhérence des carreaux.
- Nettoyer à la lessive sodée.
- Poncer.
- Dépoussiérer soigneusement.

■ PRÉPARATION DU PRODUIT

- Le mélange s'effectue en versant la totalité du contenu du pot B dans le récipient contenant la partie A. Mélanger soigneusement les 2 produits en totalité et sans autre ajout avec un malaxeur électrique à vitesse lente jusqu'à obtention d'un mélange homogène.
- Ne pas diluer.

■ APPLICATION

Dans le cadre d'une application en tant que barrière anti-remontée d'humidité, **167 PRIMAIRE ANTI-REMONTÉE D'HUMIDITÉ** doit être appliqué à raison de 700 à 800 g/m².

1) Application de 167 PRIMAIRE ANTI-REMONTÉE D'HUMIDITÉ en 1 passe (800 g/m²) associée à 164 PROLIPRIM RAPID*

Juste après le mélange, appliquer la résine en une seule passe de 800 g/m² avec une spatule TKB C1 ou à dents carrées 4 x 4 x 4 mm. Cette consommation peut être plus importante si le support présente des irrégularités de surface. Bien débuller à l'avancement. Laisser durcir minimum 24 h puis appliquer à l'aide d'un rouleau à poils mi-longs une passe de **164 PROLIPRIM RAPID*** à raison 150 à 200 g/m². Bien s'assurer que la résine ne soit plus poissante avant l'application de **164 PROLIPRIM RAPID***.

2) Application de 167 PRIMAIRE ANTI-REMONTÉE D'HUMIDITÉ en 2 passes (700 g/m²) associée au SABLE GS 20*

Juste après le mélange, une première couche de résine de 400 g/m² minimum avec une spatule TKB B2. Après séchage de la première couche (12 à 24 h), appliquer une seconde couche de 300 g/m² avec la spatule TKB B2.

- Délai de recouvrement entre 2 couches (23°C)

	Délai minimum
10°C	24 h
23°C	12 h
30°C	6 h

Sur cette seconde couche encore fraîche, sabler à refus avec **SABLE GS20*** (env. 4 kg/m²). La surface du sable doit conserver sa couleur d'origine et ne pas être enrobée de résine. Après séchage de cette seconde couche sablée, une aspiration soignée sera réalisée le lendemain. Ne pas remonter **167 PRIMAIRE ANTI-REMONTÉE D'HUMIDITÉ** sur les plinthes.

■ NETTOYAGE DES OUTILS

À l'eau chaude savonneuse avant durcissement ou avec **725 LANKODILPOX*** dans un local aéré ou en extérieur.

ASSISTANCE TECHNIQUE : ParexGroup S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

0 826 08 68 78 Service 0,15 € / min + prix appel

DOCUMENTATION TECHNIQUE - Octobre 2020

Cette Fiche Technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier qu'il dispose de la version la plus récente - Mise à jour consultable sur parexlanko.com.

PAREXGROUP S.A. 19 place de la Résistance - CS 50053
92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - Tél. (33) 01 41 17 20 00

PAREXLANKO est une marque du groupe Sika.

PAREXLANKO

* Voir la Fiche Technique du produit.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Application réservée uniquement au professionnel. Vente interdite aux particuliers.
- Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Nocif par inhalation, porter un masque de protection respiratoire à cartouche (type A1).
- Températures d'utilisation comprises entre + 10°C et + 30°C avec une hygrométrie $\leq 80\%$.
- Ne pas appliquer par temps de pluie ou risque de pluie en extérieur.
- **Après gâchage, le produit ne devra pas rester en masse en cas de non utilisation au risque de provoquer un échauffement important de ce dernier. Attention, risque de brûlure.**
- Mélanger la totalité du kit.
- Porter des lunettes de sécurité/écran facial contre les projections de liquide, des gants imperméables en caoutchouc nitrile ou butyle conformes à la norme NF EN374 et des vêtements de protection couvrants.
- En cas de contact accidentel de la peau, laver les parties atteintes à l'eau et au savon.
- En cas de projection dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter immédiatement un médecin.
- Avant utilisation consulter les Fiches de Données de Sécurité.
- Port des EPI conformément aux recommandations de la Fiche de Données de Sécurité.